

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale de l'association

A Pézenas, le 1er juin 2017,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale de l'association, qui se déroulera :

**Le jeudi 29 juin 2017 à 18H**  
*Salle des Mariages*  
*6, rue Massillon- Mairie de Pézenas*

Elle aura pour ordre du jour :

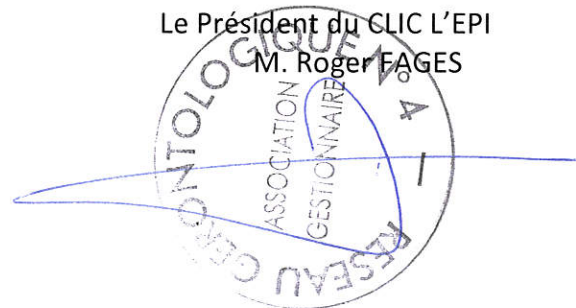
- Bilan des activités menées en 2016,
- Bilan financier 2016 de l'association,
- Point sur les activités et finances du CLIC 2017 ;
- Projets et perspectives.

Nous vous remercions par avance de nous confirmer votre participation ou de nous préciser un éventuel pouvoir transmis au représentant désigné.

Cette réunion sera clôturée par un apéritif convivial.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chers collègues, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du CLIC L'EPI  
M. Roger FAGES



*PJ : Pouvoir de vote, à transmettre en cas d'indisponibilité*



**CENTRE LOCAL D'INFORMATION  
ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE**

**POUVOIR DE VOTE**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Structure :** .....

**Donne pouvoir à :** .....

**Pour me représenter, lors de l'Assemblée Générale du CLIC L'EPI, qui se tiendra le jeudi 29 juin à 18H à la Mairie de Pézenas.**

Conformément aux statuts du CLIC l'EPI, validés le 26 novembre 2012, il est rappelé que :

*« En envoyant un pouvoir en blanc, tout membre de l'association émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par les dirigeants et un vote défavorable à l'adoption de tout autre projet. »*

*Le nombre maximum autorisé de pouvoirs blancs ou nominatifs par membre ne peut excéder trois.*

**Fait à :** .....

**Le :** .....

**Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :**